



Mairie
33 bis avenue du Bourg
38300 DOMARIN

INFOS À DOMICILE

N° 6-2021

➤ **CONSEIL MUNICIPAL** : Il n'y aura pas de séance de Conseil Municipal en août. Prochaine séance le lundi 6 septembre 2021 à 20h en mairie.

➤ **COVID 19 : MESSAGE DE L'ARS (Agence Régionale de la Santé)** : Dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes mandate en lien avec la Préfecture, une équipe de médiateurs de lutte anti-Covid. Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale « Tester-Alerter-Protéger », **elle se déroulera le jeudi 15 juillet de 9h à 15h, salle Paul Chabert, 10 rue de l'Ancienne Mairie**. Les médiateurs de lutte anti-Covid interviendront en complémentarité des acteurs déjà mobilisés, pour renforcer les capacités de dépistages locaux et les actions de prévention de la Covid-19. L'objectif est de détecter la présence du virus et de casser les possibles chaînes de transmission, pour enrayer l'épidémie. L'équipe de médiateurs de la Croix Rouge 38, mobilisée dans cette mission, est formée spécifiquement. Le dépistage se fait sur la base du volontariat. Il est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie. Il s'agit de tests réalisés par prélèvements naso-pharyngés. Les personnes doivent apporter leur carte vitale. L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la commune de Domarin invitent le plus grand nombre d'habitants du secteur à venir réaliser un dépistage.

➤ **APPEL A BENEVOLES** : Léa, 3 ans, habite à Domarin et présente des troubles de l'autisme. Ses parents recherchent des bénévoles pour jouer avec elle 1h30 par semaine afin de contribuer à son éveil. N'hésitez pas à appeler ses parents au 06 20 36 10 42 si vous êtes intéressés. Vous serez formés par visio-conférence à la méthode de jeu par un professionnel. Aucune compétence spécifique nécessaire, il suffit juste d'aimer jouer avec les enfants. Merci d'avance pour Léa !

➤ **BIBLIOTHEQUE** : Fermeture le 23 juillet après la permanence. Réouverture le 8 septembre aux horaires habituels, les mercredis de 16h à 18h30 et les vendredis de 16h30 à 18h45.

➤ **MARCHE DE PRODUCTEURS** : Prochain marché le vendredi 30 juillet de 17h à 20h, place des Tilleuls et place de l'Eglise. Buvette tenue par l'Association Co Ainsi Danse.

➤ **OPERATION TRANQUILLITE VACANCES** : Avant de partir, signaler votre départ à la Gendarmerie. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées. Ce dispositif est actif toute l'année. Un formulaire est disponible soit en Mairie, soit à la Gendarmerie, soit sur Internet.

➤ **PARTICIPATION POUR LES VACANCES** : Le CCAS maintient son aide financière aux familles pour les vacances à 8 €, par jour et par enfant (dans la limite de 30 jours). Les familles devront justifier d'un quotient familial inférieur ou égal à 800 et d'une facture des séjours ou centres aérés. Renseignements en mairie.

**Nous vous souhaitons de bonnes vacances estivales !
Prenez soins de vous vis-à-vis du COVID**

Le Maire,
Alain MARY

